

Affiché en mairie le 26 septembre 2006

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2006

L'AN DEUX MILLE SIX, LE 22 SEPTEMBRE A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 15 septembre 2006, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire ; M^{me} RUEL, adjoint ; M^{me} GERARD, MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M^{mes} DUCRET, RANC, M^{lles} DIOT, BROCHOT, PELLETIER, RACLOT, VOILLEQUIN, conseillers municipaux.

Excusés : M. DELIN, adjoint, M^{me} ROBIN, MM. THOMASSIN, DEHAN, conseillers municipaux,

Absents : MM. HERBERT, Patrick GALLISSOT, conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M^{me} DUCRET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 8 août 2006.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Demande de création d'une zone de développement éolien (Zde).

Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Revalorisation du tarif des repas servis à la cantine (4,80 €).

Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Destination des coupes en forêt communale. Massif de Rolampont. Exercice 2007.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N° 4 Destination des coupes en forêt communale. Massif de Charmoilles-Tronchoy. Exercice 2007.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°5 Approbation d'une indemnité de sinistre.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°6 Requête à l'attention de M. le président du conseil général au sujet de la téléphonie mobile.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 22 SEPTEMBRE 2006 A VINGT-DEUX HEURES CINQ MINUTES.

Le maire,